

## ② COMPTE DE RÉSULTAT SIMPLIFIÉ DE L'EXERCICE (en liste)

DGFIP N° 2033-B-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies A bis du Code général des impôts)		Désignation de l'entreprise		2 BMC		Néant <input type="checkbox"/>		
A – RÉSULTAT COMPTABLE		Formulaire déposé au titre de l'IR		018		Exercice N clos le		
						3 1 1 1 2 2 0 2 4		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *			209		210		
	Production vendue	Biens	dont export et livraisons intra-communautaires	215		214		
				217		218		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)				222		
	Production immobilisée *					224		
	Subventions d'exploitations reçues					226		
	Autres produits					230		
Total des produits d'exploitation hors TVA (I)						232		
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)					234		
	Variation de stocks (marchandises) *					236		
	Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)					238		
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements) *					240		
	Autres charges externes * :	(dont crédit bail : - mobilier : ..... - immobilier : .....)				242	20 957	
	Impôts, taxes et versements assimilés	(dont taxe professionnelle CFE et CVAE *)		243		244		
	Rémunérations du personnel *					250		
	Charges sociales (cf. renvoi 380)					252		
	Dotations aux amortissements *					254		
	Dotations aux provisions	dont amortissement du fonds de commerces				255		
	Autres charges	(dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger * dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles)		259		262		
	Total des charges d'exploitation (II)						264	20 957
1 – RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I – II)						270	(20 957)	
Produits financiers (III)		280	20 040	Charges financières (V)		294		
Produits exceptionnels (IV)						290		
Charges exceptionnelles (VI)	(dont amortissements des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies))		347			300		
	(dont amortissements exceptionnels de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D))		348					
Impôt sur les bénéfices * (VII)						306		
2 – BÉNÉFICES OU PERTES : Produits (I + III + IV) – Charges (II + V + VI + VII)						310	(917)	
<b>B – RÉSULTAT FISCAL</b>		Reporter le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2		312		314	917	
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 CGI) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf page 7 de la notice 2033-NOT-SD)			324				
	Divers *, dont intérêts excédentaires des cptes-cts d'associés	247		écarts de valeurs liquidatives sur OPC	248		330	6 613
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit-bail immobilier et de levée d'option	(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D))		249		251		
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					998		
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					999			
Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime						997		
Déductions	Entreprises nouvelles (44. sexies)	986	ZFU-TE (44. octies A)	987		342		
	Reprise d'entreprises en difficulté (44. septies)	981	JEI (44. sexies A)	989				
	ZRD (44. terdecies)	127	ZRR (44. quindécies)	138				
	Bassins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	991						
	ZFANG 44. quaterdecies	345	Investissements et souscriptions outre-mer	344				
	Bassins urbains à dynamiser – BUD (art. 44 sexdecies)	992	Zone de développement prioritaire (44. septies bis)	993				
	Créance due au report en arrière du déficit					346		
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies)	655	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies A)	643				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies B)	645	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies C)	647				
	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies D)	648	Déduction exceptionnelle simulateur de conduite (art 39 décies E)	641				
Déduction exceptionnelle (Art 39 décies F)	990	Déduction exceptionnelle (Art 39 décies G)	649					
<b>RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS</b>						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
Déficit de l'exercice reporté en arrière *						352	5 696	
Déficits antérieurs reportables *						356		
1 6 2 98 dont imputés sur le résultat :						360	5 696	
<b>RÉSULTAT FISCAL APRÈS IMPUTATION DES DÉFICITS</b>						Bénéfices col. 1	Déficit col. 2	
						370	372	

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT-SD



③

## IMMOBILISATIONS - AMORTISSEMENTS - PLUS-VALUES - MOINS-VALUES

DGFIP N° 2033-C-SD 2024

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

Désignation de l'entreprise : 2BMC

Néant  \*

I		IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *	
ACTIF IMMOBILISÉ												Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice	
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		406			
	Autres	410		412		414		416		416			
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		426			
	Constructions	430		432		434		436		436			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440		442		444		446		446			
	Installations générales agencements divers	450		452		454		456		456			
	Matériel de transport	460		462		464		466		466			
	Autres immobilisations corporelles	470		472		474		476		476			
Immobilisations financières		480		482	592 500	484		486	592 500	486	592 500		
TOTAL		490		492	592 500	494		496	592 500	496	592 500		
II		AMORTISSEMENTS		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice			
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES													
Fonds commercial		495		497		498		499		499			
Autres immobilisations incorporelles		500		502		504		506		506			
Immobilisations corporelles	Terrains	510		512		514		516		516			
	Constructions	520		522		524		526		526			
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530		532		534		536		536			
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540		542		544		546		546			
	Matériel de transport	550		552		554		556		556			
	Autres immobilisations corporelles	560		562		564		566		566			
TOTAL		570		572		574		576		576			
III		PLUS-VALUES, MOINS-VALUES		(19 %, 15 % et 0 % pour les entreprises à l'IS, 12,8 % pour les entreprises à l'IR) (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)									
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.		1		2		3		4		5			
		6		7		8		9		10			
Immobilisations	Valeur d'actif *	Amortissements *	Valeur résiduelle	Prix de cession *	Plus ou moins-values								
	①	②	③	④	Court terme *	Long terme							
					⑤	19 % ⑥	15 % ou 12,8 % ⑦	0 % ⑧					
1													
2													
3													
4													
5													
6													
7													
8													
9													
10													
TOTAL	578	580	582	584	586	581	587	589					
			Plus-values taxables à 19 % (1)	579	Régularisations	590	583	594	595				
TOTAL					596	585	597	599					

SAGE Experts-comptables, janvier 2024

\* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice 2033-NOT-SD

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210F et 208C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES -  
DÉFICITS REPORTABLES - DIVERS

Désignation de l'entreprise : 2BMC		Néant <input type="checkbox"/> *	
<b>I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>			
<b>A NATURE DES PROVISIONS</b>		Montant au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice
			Diminutions reprises de l'exercice
			Montant à la fin de l'exercice
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600	602
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601	603
	Autres provisions réglementées *	610	612
Provisions pour risques et charges		620	622
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630	632
	Sur stocks et en cours	640	642
	Sur clients et comptes rattachés	650	652
	Autres provisions pour dépréciation	660	662
<b>TOTAL</b>		<b>680</b>	<b>682</b>
<b>B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES</b>		<b>C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES À PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT (Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)</b>	
	Dotations	Reprises	
Fonds commercial	681	683	
Autres immobilisations incorporelles	700	705	
Terrains	710	715	
Constructions	720	725	
Inst. techniques mat. et outillage	730	735	
Inst. générales, agencements amén. div.	740	745	
Matériel de transport	750	755	
Autres immobilisations corporelles	760	765	
<b>TOTAL</b>	<b>770</b>	<b>775</b>	
1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes		
2			
3			
4			
5			
6			
7			
<b>TOTAL à reporter ligne 322 du tableau n° 2033-B-SD</b>			<b>780</b>
<b>II DÉFICITS REPORTABLES</b>			
Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)		982	16 298
Déficits transférés de plein droit (article 209-II-2 du CGI)		982 bis	
Nombres d'opérations sur l'exercice		982 ter	
Déficits imputés		983	5 696
Déficits reportables		984	10 602
Déficits de l'exercice		960	
Total des déficits restant à reporter		970	10 602
<b>III DIVERS</b>			
Primes et cotisations complémentaires facultatives			381
dont montant déductible des cotisations facultatives versées en application du I de l'article 154 bis du CGI dont cotisations facultatives Madelin			325
dont cotisations facultatives aux nouveaux plans d'épargne retraite			327
Cotisations personnelles obligatoires de l'exploitant *			380
dont montant des cotisations sociales obligatoires hors CSG-CRDS			326
N° du centre de gestion agréé			388
Montant de la TVA collectée			374
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)			378
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant			399
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice			398
Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI			397

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

\* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD.

SAGE Experts-comptables Janvier 2024

## Liasse

Formulaire obligatoire (article 302 septies  
A bis du Code général des impôts)

①

BILAN SIMPLIFIÉ

DGFIP N° 2033-A-SD 2024

Désignation de l'entreprise		2BMC		Néant <input type="checkbox"/> *		
Adresse de l'entreprise		Lotissement le Mollard 47 impasse de Lilette 73340 LA MOTTE-EN-BAUGES				
SIRET		4 8 1 2 7 1 8 3 1 0 0 0 1 0				
Durée de l'exercice en nombre de mois *		1 2		Durée de l'exercice précédent * 1 2		
				Exercice N clos le 3 1 1 2 1 0 2 1 4		
		Brut 1		Amortissements-Provisions 2		
				Net 3		
<b>ACTIF</b>						
ACTIF IMMOBILISÉ	Immobilisations incorporelles	Fonds commercial *	010	012		
		Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *		028	030		
	Immobilisations financières * (1)		040	042	592 500	
	Total I (5)		044	048	592 500	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *		050	052	
		Marchandises *		060	062	
	Avances et acomptes versés sur commandes		064	066		
	Créances (2)	Clients et comptes rattachés *		068	070	
		Autres * (3)		072	074	
	Valeurs mobilières de placement		080	082		
	Disponibilités		084	086	101 761	
	Charges constatées d'avance *		092	094		
Total II		096	098	101 761		
Total général (I + II)		110	112	694 261		
<b>PASSIF</b>						
				Exercice N NET		
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *		120		8 000	
	Écarts de réévaluation		124			
	Réserve légale		126		800	
	Réserves réglementées *		130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'œuvres originales d'artistes vivants *)		131		686 378	
	Report à nouveau		134			
	Résultat de l'exercice		136		(917)	
	Subventions d'investissement		137			
	Provisions réglementées		140			
Total I		142		694 261		
Provisions pour risques et charges		154				
Total II		154				
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées		156			
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *		166			
	Dettes fiscales et sociales (dont montant de la TVA)		169			
	Comptes courants d'associés		173			
	Autres dettes		175			
	Produits constatés d'avance		174			
Total III		176				
Total général (I + II + III)		180		694 261		
RENVIS	(1)	Dont immobilisations financières à moins d'un an	193	(4)	Dont dettes à plus d'un an	195
	(2)	Dont créances à plus d'un an	197	(5)	Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182
	(3)	Dont compte courant d'associés débiteurs	199		Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184

\*Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT-SD